

Le PLR vit la Cohésion

Brigue, le 25 avril 2015

Communiqué de presse

Le PLR vit la Cohésion

Un engagement libéral pour la société

La Cohésion unit la Suisse. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux a placé son assemblée des délégués à Brigue entièrement sous le signe de cette valeur. Pour Johann Schneider-Ammann, vice-président du Conseil fédéral, la cohésion est aussi ce qui soude notre société, comme il l'a précisé dans une interview. Les délégués ont également donné le mot d'ordre pour les votations populaires fédérales du 14 juin 2015.

Chaque année sont effectuées plus de 15 millions d'heures de travail bénévole. Ce sont des petits et grands services rendus à la société, variés, innovants, engagés et personnels. La Suisse, son succès, s'explique du fait que les gens s'engagent pendant leur temps libre. Trois sections PLR l'ont montré concrètement. Elles ont toutes présenté des projets de leurs communes, qui placent la cohésion au centre : une action anti-littering, un engagement pour une crèche et une plate-forme pour les conseillers communaux libéraux-radicaux. Le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann explique : « Un emploi et des perspectives d'avenir pour tout le monde, c'est notre objectif. Un engagement collectif, par exemple dans la formation professionnelle duale et le partenariat social, y contribue largement. Vivre la cohésion, c'est ça ! »

Non unanime à l'initiative de l'impôt sur les successions

L'initiative de l'impôt sur les successions est la bête noire des délégués du PLR Suisse. L'initiative met en danger le droit de succession et ainsi la survie de nombreuses entreprises. Celui qui hérite d'une entreprise, s'engage à poursuivre l'activité pendant au moins 10 ans. Autrement, il/elle devra payer une taxe d'une hauteur de 20% de la valeur de l'entreprise. Cette clause représente une véritable épée de Damoclès au-dessus de la tête des entrepreneurs. Les 226 délégués ont rejeté l'initiative de l'impôt sur les successions à l'unanimité.

Oui au diagnostic préimplantatoire

Le PLR est en faveur d'une médecine reproductive équilibrée et progressiste. La loi préimplantatoire met en avant la responsabilité individuelle des futurs parents. Ces derniers doivent pouvoir décider eux-mêmes, après avoir eu recours au diagnostic préimplantatoire, s'ils souhaitent interrompre la grossesse médicalement assistée ou non. Les délégués ont voté à 194 contre 6 voix et 9 abstentions pour un projet moderne et équilibré.

Non à la modification de la loi sur la radio et la télévision

Le vote sur la modification de la loi sur la radio et la télévision a été serré. Le Conseil fédéral et le parlement ont décidé de remplacer la redevance actuelle par une taxe générale. Par 136 contre 78 voix et 8 abstentions, les délégués ont dit non à cette décision et soutiennent ainsi le référendum contre la révision.

Non à l'initiative sur les bourses d'études

La conférence des présidents des partis du PLR a dit non à l'unanimité à l'initiative sur les bourses d'études. Une fois de plus, le PLR s'exprime clairement pour le fédéralisme. Si l'initiative était adoptée, les cantons perdraient leur autonomie à ce propos. La Confédération aurait elle aussi une marge de manœuvre plus restreinte. Aujourd'hui, elle peut décider librement des mesures ciblées pour soutenir individuellement les cantons. Cette possibilité n'existera plus.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

Le PLR vit la Cohésion

Contacts:

- › Philipp Müller, Président PLR.Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79
 - › Samuel Lanz, Secrétaire général, 079 766 38 86
 - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
 - › Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48
-